

Stéphanie MORVAN arrive au point 2 (retard excusé)

Christelle L'HURIEC donne procuration à Sébastien MARIE

Delphine SAUBAN doit s'absenter après le point 2 et donne procuration à Pauline LACHIVER-KERGOAT

Ordre du jour

1) Échange parcelles commune/De RODELLEC : Mesquéau

Une régularisation est à faire après plusieurs décennies : dans les années 1970, une route à été créée pour accéder à Coat Losquet, elle passe par des parcelles de Monsieur et Madame De RODELLEC : échange pour un euro symbolique. Frais de géomètre (environ 5 000 €) à charge de la commune, frais de notaire à la charge de Mr De RODELLEC. Échange voté à l'unanimité, le Maire est autorisé à signer ces actes.

2) Convention SDEF : audit rénovation énergétique logements foyers- salle polyvalente- salle foyer

Un audit a été réalisé avec le SDEF en septembre 2023. Des préconisations pour répondre à l'isolation des bâtiments et réduire les dépenses d'énergie et les gaz à effet de serre ont été proposées. Une convention avec le SDEF est à signer pour que ce dernier puisse apporter une aide à la commune : assistance de conseil pour définir les besoins, pour rédiger un programme pluri-annuel, pour rédiger un cahier de consultation de maîtrise d'œuvre, pour aider à la recherche de subventions, au choix des entreprises de travaux, au suivi de chantier. Les logements foyers seraient intégrés au projet. Montant à la charge de la commune 6 727,50 € (après prise en charge d'une partie par le programme ACTEE pour 4 485,00 €). Convention validée à l'unanimité.

3) Convention France Services – Association Vivre la ville Pims Brest

Convention d'une durée de 3 ans entre l'association « Vivre la ville / Pims de Brest » et Les communes de Pleyber-Christ - Lannéanou - Plouneour-Menez - Plourin-Lès-Morlaix - Plougouven - Le Cloître-Saint-Thégonnec qui se sont regroupées pour l'emploi de personnels et la gestion de permanences de France Services Itinérances. Les objectifs communs et engagements associés sont avant-tout d'informer les habitants, d'accompagner leurs demandes sur les services du France Services, de leur proposer des réponses au niveau administratif et/ou numérique.

L'Association « vivre la ville/Pims de Brest » recrute les médiateurs (qui sont salariés de l'association) et les forme pour garantir la bonne mise en œuvre des engagements pris par l'Association dans le cadre de la Convention. Elle fournit le matériel nécessaire à la réalisation des permanences. Les communes accueillent les médiateurs au sein des lieux de permanences dans un bureau où la confidentialité est garantie. La signature de la Convention sera suivie de bilans trimestriels: un comité de pilotage sera mis en place. La contribution des communes permet de financer la réalisation des permanences et complète la dotation versée par l'État dans le cadre de la labellisation France Services.

Cette contribution est de 40 000 euros par an. Elle est versée à l'association.

La part des communes est fonction du nombre de permanences hebdomadaires. Le montant de la contribution annuelle des communes est indexé sur l'inflation et sera révisé en fonction chaque année. Renouvellement de la convention France Service voté à l'unanimité.

Lieux des Permanences France Services Itinérant	Nombre de permanence	Forfait Mensuel	Forfait annuel	Nombre d'usagers	% de participation
Plouneour-Menez	4	223 €	2 676,00	262	12,50%
Plougouven	4	223 €	2 676,00	84	12,50%
Pleyber-Christ	8	446 €	5 352,00	308	25,00%
Lannéanou	4	223 €	2 676,00	93	12,50%
Plourin Les Morlaix	10	558 €	6 690,00	385	31,25%
Le Cloître Saint Thégonnec	2	112 €	1 338,00	65	6,25%
total	32	1784	21 408 €	1197	100,00%

Bilan 2023 : La permanence de Plouneour-Menez fonctionne très bien (en moyenne 10 utilisateurs par permanence).



Logo République Française, Pims médiation, France services.

Planning de l'ITINÉRANCE France services Morlaix sud

Lundi
 Matin (9h - 12h) et après-midi (14h - 17h) :
 Mairie de Pleyber-Christ (22 Pl. de l'Église 29410 Pleyber-Christ)

Mardi
 Matin (9h - 12h) : Mairie de Plougouven (Pl. Horticolas 29640 Lannéanou)
 Après-midi (14h - 17h) : Femis

Mercredi
 Matin (9h - 12h) : Mairie de Plouneour-Menez (6 Pl. de la Mairie 29410 Plouneour-Menez)
 Après-midi (14h - 17h) : La Coarte Echelle - espace de vie sociale (Pl. Onésime Kiebel 29630 Morlaix)
 Permanence quot. les 2 semaines sur 2

Jeudi
 Matin (9h - 12h) : Mairie de Lannéanou (3 rue des Hortensias 29640 Lannéanou)
 Après-midi (14h - 17h) : Mairie du Cloître-Saint-Thégonnec (10 Rue de la Libération 29410 Le Cloître-Saint-Thégonnec) Permanence après les 2 semaines sur 2

Vendredi
 Matin (9h - 12h) et après-midi (14h - 17h) : Centre Communal d'Action Sociale, Pôle social (1 rue des Genêts 29600 Plourin-Lès-Morlaix)

4) Convention SDEF géoréférencement éclairage public

Convention avec le SDEF au sujet du géoréférencement obligatoire sur l'éclairage public, la maintenance... Il s'agit d'une obligation légale qui a un coût de 3 240 euros TTC. La commune participe à 30 % (818 euros), le SDEF prend le reste en charge. Convention renouvelée à l'unanimité.

5) Travaux salle de sports

Avenant lot 3 : Charpente/Bardage - Avenant de 1 752 € HT pour la dépose de pannes existantes et qui seront remplacées par des pannes neuves (problème de hauteur). Avenant voté à l'unanimité.

Avenant lot 11 : Plomberie- Sanitaires - Chapeau de toiture à ajouter pour passer les alimentations électriques des panneaux solaires : 497,29 € HT. Avenant voté à l'unanimité.

6) Terrain de sports : consultations travaux

Il faut l'accord du conseil pour lancer la consultation de travaux du terrain de sports qui sert au collège, à l'école, aux associations. Changement des mains courantes, remplacement des paires-ballons, des buts et de l'éclairage du terrain. Accord donné à l'unanimité.

7) Personnel communal

• Consultation comité technique : il faut l'accord du conseil pour solliciter le CST pour attribuer une prime aux agents communaux pour leur participation aux événements exceptionnels. Consultation votée à l'unanimité.

• Rémunérations stagiaires BAFA : gratification de stage pour les stagiaires BAFA : 28 € brut par jour sur les journées normales et 40 € brut par jour sur les camps d'été (horaires rallongées). Rémunérations votées à l'unanimité.

8) Dénomination des rues : base adresse

Délibération votée en janvier sur les noms des rues créées au bourg, il faut transmettre ces noms pour mettre à jour la base d'adresse : Impasse de la famille Perper, impasse du stade, Le jardin de l'Auditoire. Dénomination votée à l'unanimité.

9) Tirage au sort des jurés d'assises 2024

Plounéour-Menez : Sylvie JOUAN, Raphaëlle MENARD, Guillaume LE GALL.

Le Cloître-Saint-Thégonnec : Vincent RUIZ-CASTRO, Lucette KERVERN, Nathalie BRISARD.

10) Organisation de bureau de vote – élections européennes

cf tableau des permanences